



Neuf telecom prelevement abusif

Par **nad0073**, le **11/04/2009** à **13:54**

Bonjour, rnj'ai résilier mon abonnement chez neuf telecom au mois de decembre. rnje renvoi le materiel qu'ils recoivent en date du 5 janvier 2009. rnle 8 janvier je recois une facture de 210 euros pour le motif: non retour de materiel. rnj'appelle le jour meme et l'on me dit pas de probleme que je vais recevoir une nouvelle facture et qu'ils ne me preleveront pas (a ma demande le jour de ma resiliation) donc paiement par cheque. rnet une semaine pluis tard je suis débitée de 210 euros. rnje les rappelle, et on me repond que fin fevrier j'aurais le remboursement. rnmi mars je les relance de nouveau et la on me dit qu'il ne peuvent pas me rembourser car ils veulent mes coordonnées bancaires pour faire le virement. rnje renvoi le tout et on me dit que j'aurais la somme d'ici 1 semaine. rn debut avril je relance , on me repond que c'est bizarre que le virement a du etre fait pour le 31 mars. rnje demande encore des explications et on me dit encore de patienter pour mes 210 euros!! rnque faut il faire? rnc'est une somme importante pour moi et depuis janvier ils se mettent les interets dans leurs poches!! rnje suis vraiment perdue rnque dois je mettre en place de point de vu juridique? rncordialement

Par **DOUIDI**, le **11/04/2009** à **14:05**

bonjour j'ai eu le meme probleme avec neuf telecom malgre que j'ai resilie mon abonnement en changeant d'operateur depuis mai 2008 il me reclame 180 euros pour les mois de juin juillet aout sept octobre ect c bizare